

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020**Date de révision** 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur du produit****Nom du produit** NOVAFLEX LG 156 V1
Substance pure/mélange Mélange**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Adhésif.
Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Nom de la société**Bostik SA
420 rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****France** ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|---|----------------------|
| Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards) | Catégorie 4 - (H332) |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 - (H317) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 - (H335) |

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : Hexamethylene diisocyanate oligomer

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de dangerH317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 - Nocif par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P261 - Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | N° CE | Numéro CAS | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Numéro d'enregistrement REACH |
|--|-----------|------------|------------|--|--|-------------------------------|
| Hexaméthylène diisocyanate oligomère | 500-060-2 | 28182-81-2 | >25 - <40 | STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 3 (H331) | | 01-2119488177-26-XXXX |
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododécyl)oxy]- | 222-883-3 | 3648-18-8 | 0.1 - <1 | STOT SE 2 (H371) | | 01-2119979527-19-XXXX |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

| Nom chimique | N° CE | Numéro CAS | Liste candidate des substances SVHC |
|--|-----------|------------|-------------------------------------|
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododécyl)oxy]- | 222-883-3 | 3648-18-8 | X |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|---|
| Conseils généraux | Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. |
| Inhalation | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. |
| Contact oculaire | Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires. |
|------------------|---|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|---|
| Note au médecin | Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes. |
|------------------------|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|---|
| Dangers spécifiques dus au produit chimique | Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
|--|---|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|---|
| Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. |
|---|---|

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Évacuer le personnel vers des zones |
|----------------------------------|--|

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

sûres. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Garder sous clef. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Adhésif.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Union européenne | France |
|--------------|------------------|--------|
|--------------|------------------|--------|

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1

Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021

Numéro de révision 2.01

| | | |
|---|--------------------------|---|
| Hexamethylene diisocyanate oligomer 28182-81-2 | STEL: 1mg/m ³ | VLEP court terme: 1 mg/m ³ |
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododecyl)oxy]- 3648-18-8 | - | VLEP 8h: 0.1 mg/m ³ VLEP court terme: 0.2 mg/m ³ |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | | | |
|---|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Hexamethylene diisocyanate oligomer (28182-81-2) | | | |
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur À long terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 0.35 mg/m ³ | |
| travailleur À court terme Effets localisés sur la santé | Inhalation | 0.7 mg/m ³ | |

| Stannane, dioctylbis[(1-oxododecyl)oxy]- (3648-18-8) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 0.0035 mg/m ³ | |

| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | | | |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododecyl)oxy]- (3648-18-8) | | | |
| Type | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 0,0009 mg/m ³ | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Oral(e) | 0,0005 mg/kg pc/jour | |

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

| Concentration prévisible sans effet (PNEC) | |
|---|--|
| Hexamethylene diisocyanate oligomer (28182-81-2) | |
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | >0.05 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | >1.33 mg/kg de masse sèche |
| Eau de mer | >0.005 mg/l |
| Sédiments marins | >0.133 mg/kg de masse sèche |
| Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | 55.6 mg/l |
| Terrestre | >0.066 mg/kg de masse sèche |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Le

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

| | |
|--|---|
| Protection de la peau et du corps | temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 60 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 |
| Protection respiratoire | Vêtements de protection adaptés. Gants en plastique ou en caoutchouc. Vêtements de protection adaptés. Tablier. |
| Type de filtre recommandé : | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Aucune information disponible |
| Couleur | Incolore à jaune |
| Odeur | Caractéristique |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
|--|--------------------------------|-----------------------------|
| pH | Aucune donnée disponible | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | |
| Point / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible | |
| Point d'éclair | 100 °C | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Sans objet pour les liquides . | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | |
| Hydrosolubilité | Aucune donnée disponible | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | |
| Viscosité dynamique | 1900 - 3200 mPa s | Spindle A4 @ 60 rpm @ 23 °C |
| Propriétés explosives | Aucune donnée disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune donnée disponible | |

9.2. Autres informations

| | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Teneur en matière sèche (%) | 92.75 |
| Teneur en COV (%) | Aucune information disponible |
| Densité | 1.06 g/cm ³ |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion
Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur excessive. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

| | |
|-----------------------------|--|
| Inhalation | Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (d'après les composants). |
| Contact oculaire | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Contact avec la peau | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). |
| Ingestion | D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél 1.70 mg/l
(inhalation-poussières/brouillard)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|--|----------------------|---------------------------------------|
| Hexamethylene diisocyanate oligomer 28182-81-2 | | | = 18500 mg/m ³ (Rat) 1 h |
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododecyl)oxy]- 3648-18-8 | LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) OECD 423 | >2000 mg/Kg (Rattus) | |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité .

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

| Informations sur les composants | | | |
|---|--------------------|--------------------|------------------------------------|
| Hexamethylene diisocyanate oligomer (28182-81-2) | | | |
| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
| OCDE, essai n° 302C : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II) | 28 jours | 18% biodégradation | N'est pas facilement biodégradable |

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB . Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---|---------------------------------|
| Hexamethylene diisocyanate oligomer 28182-81-2 | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododecyl)oxy]- 3648-18-8 | La substance n'est pas PBT/vPvB |

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 UN number or ID number Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 UN number or ID number Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Polluant marin NP
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 UN number or ID number Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

| Nom chimique | Numéro CAS |
|--|------------|
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododecyl)oxy]- | 3648-18-8 |

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

| Nom chimique | Numéro CAS | Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII |
|--|------------|---|
| Stannane, dioctylbis[(1-oxododecyl)oxy]- | 3648-18-8 | 20. |

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

Sans objet

Polluants organiques persistants
Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|---|-------------------|
| Hexamethylene diisocyanate oligomer 28182-81-2 | RG 62 |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H331 - Toxique par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes

Légende

| | |
|---------|---|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) |
| STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme,) |
| Plafond | Valeur plafond |
| * | Désignation « Peau » |
| SVHC | Substances très préoccupantes |
| PBT | Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) |
| vPvB | Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) |
| STOT RE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée |
| STOT SE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique |
| EWC | Catalogue européen des déchets |

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 29-janv.-2021

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour, 3, 8, 11, 12, 13, 15, 16.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NOVAFLEX LG 156 V1
Remplace la version : 27-nov.-2020

Date de révision 29-janv.-2021
Numéro de révision 2.01

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité